



Retrait de la garde de mes enfants

Par **Violette91**, le **03/05/2010** à **09:57**

Maman de trois enfants, dont les deux aînés sont d'un papa différent, celui-ci a décrété vouloir récupérer leur garde, sans même me prévenir de ses intentions... Ce sont mes enfants, et mon deuxième très angoissé, qui m'en ont informé. Leur papa leur aurait même déclaré que de toute façon ils n'auraient pas le choix,

Pour exposer brièvement, je suis séparée depuis 7 ans de cet homme, qui a exercé, lui, ainsi que sa femme de la matritance, sur mon second enfant, celui-ci souffre d'encoprésie depuis près de quatre ans et à l'âge de 3 ans, sa belle-mère n'a rien de trouver de plus intelligent que de badigeonner les excréments de mon fils, sur son corps alors qu'il avait fait sur lui, soutenue par mon ex-conjoint, qui a plusieurs reprises a eu la main très légère sur mon fils, qui est devenu la tête de turc un WE sur 2 d'une fraterie recomposée de 5 enfants. Nous avons fait de nombreuses séances chez une psychologue, mais il en souffre tjrs et a une réelle appréhension lorsqu'approche le WE chez son papa. Son père me reproche aujourd'hui de mal éduquer mes enfants car mon deuxième, est extrêmement dissipé en classe depuis le début d'année date à partir de laquelle nous avons du vivre chez ma mère durant près de 3 mois, ce qui a généré un peu de trouble dans le quotidien, en attendant d'avoir retrouvé un nouvel appart (F2 de 48m² car les loyers étaient bcp trop chers pour moi) et dans lequel nous emmenageons le WE prochain.

Ce père qui avait la possibilité de voir ses enfants souvent de part le temps libre que lui offrait son métier s'est imposé de voir ses enfants 1 WE sur 2 s'éloignant à 40 km un 1ère fois, et à près d'une centaine de KM aujourd'hui. Je suis soutenue par sa propre mère, et de nombreuses personnes peuvent témoigner des faits (sérvices moraux et physiques envers mon deuxième, éloignement, absences aux fêtes d'écoles, aux rentrées scolaires etc...). Mes enfants ont un bon niveau scolaire, et ne sont ni violents, ni irrespectueux, au contraire. Leur père a aujourd'hui une maison, et moi un F2... peut-il obtenir la garde de mes enfants ? je ne peux les voir partir, sachant qu'il ferait encore plus de mal à mon deuxième. Si quelqu'un peut m'aider sur les démarches et les recours possibles ??? pour info... tout se faisait à l'amiable jusqu'alors, et j'ai reçu un dossier du JAF il y a deux semaines, mais étant donné les événements ce qui était censée être une procédure simple est en train de devenir une potentielle bataille. Merci de votre retour.